



STRATEGIE DU HCR EN MAURITANIE 2021-2025

Novembre 2021

Credit: UNHCR/Viola E. Bruttomesso

Stratégie de protection et de solutions pour les réfugiés en Mauritanie 2021-2025

Table des matières

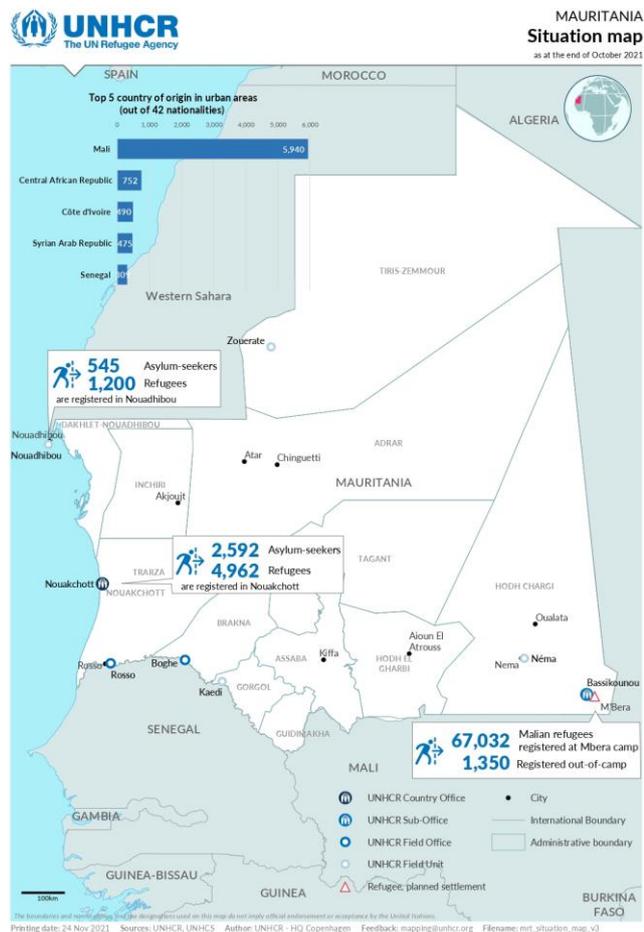
A. Introduction	4
B. Engagement de la Mauritanie	4
C. Réfugiés en Mauritanie	5
D. Actions en cours pour les réfugiés	5
E. Analyse des besoins	7
G. Objectifs stratégiques et interventions	11
H. Principes transversaux	17
I. La théorie du changement	19
J. Partenariat et rôle des partenaires	21
K. Le rôle de coordination du HCR	22
L. Mesurer les résultats	23

Glossaire

AFD	L'Agence Française de Développement
AFI	L'Alliance pour l'Inclusion Financière
ANRPTS	L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
CCA	L'Analyse Commune de Pays
CNCR	Commission Nationale Consultative pour les Réfugiés
DAFI	Albert Einstein initiative universitaire allemande pour les réfugiés
DSR	Détermination du statut de réfugié
EU TFA	L'union européenne
FAO	L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
GBV	La violence sexiste
GIZ	Coopération Allemande
GCR	Pacte mondial pour les réfugiés
HCR	L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IDA-18	Le cadre du sous-guichet d'aide au développement international de la Banque Mondiale pour les réfugiés
LGBTI	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes
MFI	Institutions de microfinance
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
OIT	Organisation Internationale du Travail
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SNDDL	Stratégie nationale de décentralisation et de développement local
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WASH	Hygiène, eau et assainissement

A. Introduction

La croissance économique de la Mauritanie au cours de la dernière décennie lui a permis d'accéder au rang de pays à revenu moyen inférieur et de 28,2 pour cent de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (EPCV 2019). La Mauritanie est classée 157ème sur 189 pays pour son indice de développement humain et 150ème sur 159 pour son indice de capital humain, soit plus bas que prévu pour sa catégorie de revenu. La présence des services publics reste faible, notamment dans les zones éloignées des principaux centres urbains, avec des capacités limitées en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation et de l'eau potable. La pandémie de la COVID-19 a gravement affecté l'économie du pays, menaçant la subsistance de milliers de Mauritaniens pauvres mais aussi de réfugiés. La pandémie a obligé les autorités à restreindre les mouvements à travers les frontières internationales, ce qui a eu des conséquences pour les réfugiés qui tentaient de rejoindre la Mauritanie, l'un des rares havres de paix pour les réfugiés de la sous-région.



B. Engagement de la Mauritanie

La Mauritanie accueille des réfugiés depuis des décennies et a ratifié la Convention de 1951 et le Protocole de 1967, ainsi que la Convention de l'OUA de 1969 sur les réfugiés ; ce cadre a donné l'éligibilité pour un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du sous-guichet d'aide au développement international (IDA-18) pour les réfugiés. Le HCR reste chargé de déterminer le statut de réfugié et de veiller à ce que les besoins des réfugiés soient satisfaits. Étant donné que la reconnaissance dans le cadre du seul mandat du HCR ne garantit pas une protection complète dans tous les cas, le HCR a plaidé pour l'adoption d'une loi sur l'asile qui permettrait au pays d'en assumer l'entière responsabilité tout en continuant à bénéficier du soutien du HCR et d'autres partenaires.

Lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019, la Mauritanie a pris un certain nombre d'engagements importants, concernant notamment le fait d'adopter une législation nationale sur l'asile, de permettre aux réfugiés l'accès au marché du travail, d'inclure les réfugiés

dans le système de santé national et de délivrer des certificats de naissance à tous les enfants nés en Mauritanie. Ces mesures ont complété les engagements de la Mauritanie au [High Level Segment on Statelessness \(Réunion de haut niveau sur l'apatridie\)](#) d'octobre 2019, où la Mauritanie s'est engagée à garantir l'accès aux documents délivrés par l'État à tous les réfugiés et à ratifier la Convention de 1961 sur la prévention de l'apatridie d'ici 2025.

Ce document présente un résumé des orientations stratégiques du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et des partenaires gouvernementaux, humanitaires et de développement pour répondre aux besoins de la population réfugiée et de ses communautés d'accueil¹. Le document est aligné et fortement inspiré par les objectifs de développement durable, le Pacte mondial sur les réfugiés (ou GCR, Global Compact on Refugees), les engagements pris par le gouvernement mauritanien dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés et les nombreux plans de développement nationaux sectoriels et multisectoriels (SCAPP², SNDDL, etc.). L'opération en Mauritanie aligne également sa stratégie de pays sur [la stratégie pour le Sahel](#) du HCR publiée en février 2020.

L'action humanitaire pour les réfugiés a connu une baisse des niveaux de financement et a conduit à un approvisionnement instable de l'aide alimentaire, avec des rations alimentaires parfois insuffisantes malgré l'introduction d'une aide alimentaire ciblée et des transferts de fonds insuffisants pour les besoins essentiels et le logement.

Les autorités régionales et locales sont souvent sous-équipées pour exercer un leadership dans la coordination de la multitude d'acteurs impliqués dans le lien paix/développement/humanitaire, ce qui se traduit souvent par un manque de cohérence et de coordination entre les partenaires. Les mesures visant à limiter la propagation de la COVID-19 ont temporairement limité la capacité des partenaires à mettre en œuvre tous leurs programmes comme cela était initialement prévu.

C. Réfugiés en Mauritanie

A la fin du mois d'août 2021, le nombre de réfugiés en Mauritanie s'élevait à quelques 67 466 réfugiés maliens vivant dans et autour du camp de Mbera, à 50 km de la frontière avec le Mali dans la moughataa (département) de Bassikounou. Malgré la fermeture des frontières due à la pandémie de COVID-19, 2 193 réfugiés sont arrivés du Mali. En outre, 8 746 demandeurs d'asile et réfugiés sont enregistrés dans les centres urbains de Nouakchott (7 289 personnes) et Nouadhibou (1 457 personnes).³

D. Actions en cours pour les réfugiés

Depuis 2012 (début de la crise malienne la plus récente), le gouvernement a créé un cadre propice au HCR pour diriger et coordonner l'action humanitaire pour les réfugiés en étroite

¹ Cette stratégie du HCR a profité des contributions de plusieurs partenaires et a été discutée et validée par la Commission de Coordination des Projets de Développement Ciblant les Réfugiés en Mauritanie. Cependant, cette stratégie ne remplace aucun document officiel délivré par les institutions gouvernementales en Mauritanie.

² <https://www.economie.gov.mr/spip.php?article547>

³ À Nouadhibou, l'enquête du HCR sur les migrants et les réfugiés fin 2018 a estimé la population de la ville des régions du nord et du centre du Mali à environ 1700 habitants.

coopération avec les autorités, les agences des Nations Unies et les ONG nationales et internationales au Hodh Chargui (région dans laquelle est situé le camp de Mbera pour les réfugiés maliens) et dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou. Les actions humanitaires pour les réfugiés comprennent la gestion du camp de Mbera, l'enregistrement des réfugiés maliens hors du camp, les dossiers urbains, comprenant les demandeurs d'asile et les réfugiés de plusieurs pays différents (Mali, République centrafricaine, Syrie, Côte d'Ivoire et autres), l'accompagnement des réfugiés auprès des services civils d'enregistrement et de documentation et l'enregistrement des naissances pour tous les enfants réfugiés nés en Mauritanie. L'action humanitaire pour les réfugiés s'inscrit dans le cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement durable de la Mauritanie et est en parfaite adéquation avec le [Pacte mondial sur les réfugiés](#). En 2020, le HCR a [contribué aux efforts des Nations Unies et du gouvernement dans la lutte contre la COVID-19](#) dans les domaines de la sensibilisation, du traitement des cas, de la modernisation des infrastructures de santé et de la fourniture d'équipements de protection aux réfugiés et au personnel de santé.

Depuis 2018, la Banque Mondiale et d'autres acteurs du développement ont considérablement investi dans la région du Hodh Chargui en Mauritanie, en reconnaissance de l'impact que la présence d'un grand nombre de réfugiés a eu sur les communautés et l'environnement d'accueil. Depuis 2020, les réfugiés sont progressivement [intégrés dans les systèmes nationaux de santé, de protection sociale, d'eau et d'assainissement et dans les plans d'urbanisation](#).

Le HCR travaille en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux, humanitaires et de développement, dont notamment la Banque Mondiale, la Coopération Allemande (GIZ), mandatée par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et les autorités centrales, régionales et locales, ainsi que la société civile et le secteur privé pour veiller à ce que toutes les interventions en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil soient bien coordonnées et complémentaires les unes des autres, ne laissant aucun déficit de protection qui pourrait nuire aux réfugiés. Les travaux dans ce domaine se développeront considérablement en 2021 et au-delà, avec l'augmentation des interventions supplémentaires des partenaires de développement dans la région.

Défis, difficultés, problèmes rencontrés par les partenaires: La crise en cours dans la sous-région, qui comprend désormais le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ne montre aucun signe d'amélioration, malgré la multitude d'interventions militaires et de développement par un large éventail d'acteurs; par conséquent, [le retour des réfugiés maliens au Mali depuis la Mauritanie ne peut être envisagé](#) à court et moyen termes et les partenaires doivent rester constamment préparés à une éventuelle nouvelle urgence. Les niveaux de pauvreté sont élevés et la présence de services étatiques et nationaux en dehors des centres urbains est limitée. Les partenaires humanitaires et de développement sont aux prises avec plusieurs priorités ; cependant, le fait que le pays ne soit pas confronté aux mêmes défis sécuritaires que les quatre autres pays du G5 Sahel a conduit à un manque de financement humanitaire, malgré la nécessité d'une approche préventive.

Les projets existants d'activités génératrices de revenus pour les réfugiés ne suffisent pas pour parvenir à l'autosuffisance. En conséquence, il est nécessaire d'introduire des interventions stratégiques de moyens de subsistance supplémentaires. L'augmentation des revenus qui en résulterait serait cruciale pour les réfugiés afin de subvenir à leurs besoins essentiels, d'autant

plus que les projets de la Banque Mondiale (santé, eau, assainissement et urbanisation) introduisent un système de paiement pour de nombreux services fondamentaux. Davantage d'investissements sont nécessaires plus loin dans les chaînes de valeur en renforçant les liens avec des activités commerciales plutôt qu'avec des activités à petite échelle ; cela nécessite un ancrage dans les plans de développement local et des investissements plus importants favorisant le développement du travail et de l'économie.

Alors qu'environ un demi des réfugiés du camp de Mbera pourra accéder à des systèmes nationaux de sécurité sociale et à des soins de santé gratuits, les autres réfugiés du camp, les nouveaux arrivants et les réfugiés hors du camp en seront exclus, et auront du mal à participer au système utilisateur-payeur. Les réfugiés hors camp au Hodh Chargui et Hodh Gharbi qui ne peuvent pas accéder aux services du camp de Mbera en raison de la distance et/ou de l'absence d'enregistrement et qui dépendent des services nationaux (mal équipés et payants) continueront d'être une grande préoccupation du HCR.

En 2021, les efforts du HCR se poursuivra de diriger, conformément au Modèle de Coordination des Réfugiés, la réponse humanitaire aux besoins des réfugiés en Mauritanie, comprenant notamment le soutien à la préparation aux situations d'urgence dans la région de Hodh Chargui et le long de la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali.

Un processus formel de coordination sera nécessaire pour harmoniser progressivement l'aide humanitaire et les interventions de développement, atténuer les risques de protection et combler les déficits de financement. Le processus sera soutenu par un plan national visant à aligner les efforts du gouvernement et d'autres intervenants clés avec la facilitation et la coordination du HCR. Le HCR étendra son soutien au gouvernement en assumant de plus en plus le rôle principal de coordination pour tous les partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et internationaux. Le HCR continuera de jouer le rôle crucial de soutien aux efforts du gouvernement mauritanien et des réfugiés pour s'adapter à cette transition graduelle vers une plus grande inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

E. Analyse des besoins

La Mauritanie a étendu la protection aux réfugiés d'une manière louable, malgré ses ressources limitées et la pression qu'elle subit pour réprimer les déplacements irréguliers vers l'Europe. Les infrastructures existantes et les ressources humaines et financières ne permettent pas de répondre à un afflux massif de réfugiés dont la couverture des besoins reste tributaire de concours de la communauté internationale pour les besoins des réfugiés nouvellement arrivés. La législation nationale sur l'asile et le cadre juridique concernant l'accès à l'emploi, l'inclusion financière et l'éducation doivent encore être harmonisés avec la position de tolérance du pays envers les réfugiés et ses [engagements](#) lors du Forum mondial sur les réfugiés.

Cadre juridique : Depuis décembre 2015, un projet de loi sur l'asile est en attente d'adoption, mais il doit être révisé pour refléter les engagements de la Mauritanie envers le Forum mondial sur les réfugiés. En outre, la Mauritanie aura besoin d'un appui technique significatif et de ressources importantes pour adopter les règlements nécessaires à la création d'une institution d'asile, comprenant un personnel formé, afin que les procédures d'asile restent équitables et efficaces, un processus qui pourrait prendre plusieurs années.

Concernant le risque d'apatridie, certains rapatriés, en particulier du Sénégal rencontrent des difficultés pour s'inscrire à l'état civil pour un certain nombre de raisons, notamment logistiques. À cet égard, et également dans le cas de l'enregistrement des naissances d'enfants réfugiés, les engagements de la Mauritanie mentionnés ci-dessus sont particulièrement importants et doivent être respectés.

Santé et eau, assainissement et hygiène : Jusqu'au milieu de l'année 2020, les soins de santé étaient entièrement financés par le HCR et d'autres acteurs humanitaires, ce qui soulevait des inquiétudes quant à la durabilité d'une telle approche. Depuis août 2020, les réfugiés sont de plus en plus inclus dans les services de santé nationaux, avec l'inclusion de la région du Hodh Chargui dans un programme (Inaya) financé par la Banque Mondiale pour étendre les services de santé nationaux à toute la population de cette région, y compris au camp de Mbera. Les réfugiés ont également été inclus dans les actions du gouvernement face à la COVID-19 avec le soutien du HCR. Le processus d'inclusion des réfugiés doit être surveillé afin (1) d'atténuer l'impact du système national de recouvrement des coûts sur les réfugiés vulnérables et de maintenir l'accès aux soins pour tous les réfugiés et (2) de garantir une qualité minimale des soins. La question de la santé mentale et du soutien psychosocial sont une lacune majeure dans le camp et qui ne pourra être résolue grâce à Inaya.

De même, les services d'eau et d'assainissement dans le camp de Mbera dépendent également fortement du HCR et d'autres acteurs humanitaires. Les questions de durabilité peuvent être en partie traitées par le projet de la Banque Mondiale. L'assainissement doit être amélioré au-delà de la moyenne d'une latrine pour 23 réfugiés en 2020⁴, qui ne répond pas aux standards Sphère (1 à 20 personnes par latrine partagée). L'accès à l'eau et aux services d'assainissement pour les réfugiés urbains sont très limités.

Éducation : En ce qui concerne l'éducation, alors que la supervision est exercée par le Ministère de l'Éducation, les élèves du camp de Mbera suivent le programme malien et les enseignants sont également des réfugiés maliens. Dans les centres urbains, les élèves réfugiés s'inscrivent dans des écoles privées et, de plus en plus, dans des écoles publiques. Cependant, la qualité de l'éducation pour les réfugiés comme pour les nationaux est faible, le HCR et ses partenaires devant faire face à des défis pour assurer des améliorations significatives, en particulier lorsque cela touche aux perspectives d'avenir des enfants en âge d'aller à l'école. Les taux de fréquentation sont faibles, en particulier pour les filles, et les installations pour les étudiants en situation de handicap sont pratiquement inexistantes⁵. Les réfugiés à risque accru, y compris les victimes de violence sexiste (GBV), les filles à risque de mariage précoce, les enfants à risque d'exploitation et les réfugiés lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) restent souvent cachés en raison des normes sociales malgré les progrès du cadre juridique. Chaque année, quelques réfugiés peuvent poursuivre leurs études au sein des universités à

⁴ Ce ratio s'est détérioré suite à l'arrivée de nouveaux réfugiés en 2020.

⁵ La qualification des enseignants dans le camp de Mbera est très faible, avec seulement 23 pour cent des enseignants habilités par le ministère de l'Éducation du Mali. Seuls 15 pour cent des enseignants et directeurs d'école sont des femmes. Environ 5980 enfants (2863 filles et 3117 garçons) étaient inscrits dans l'enseignement primaire en 2019-2020. Les salles de classe restent surpeuplées et la qualité de l'enseignement reste faible. Pour en savoir plus du programme global DAFI : <https://www.unhcr.org/dafi-scholarships.html>.

Nouakchott, où ils sont autorisés à s'inscrire parmi les nationaux, et grâce à un nombre limité de bourses d'études supérieures, DAFI⁶.

Moyens de subsistance, inclusion économique et financière : Bien que dans la pratique, les réfugiés ne rencontrent pas de problèmes importants pour [accéder au marché du travail informel et aux activités de subsistance](#), ils sont confrontés aux mêmes défis que les nationaux étant donné les taux de chômage élevés. À l'heure actuelle, malgré diverses interventions sur les moyens de subsistance et sur la résilience par de nombreux acteurs et dans le cadre de différents programmes, celles-ci ont toujours lieu à petite échelle, voire de manière expérimentale, et demeurent fragmentées. En conséquence, de nombreux réfugiés restent dépendants de l'aide humanitaire pour leur survie, y compris de l'aide alimentaire et des transferts monétaires, et l'autosuffisance n'est possible que pour une minorité de réfugiés. Par conséquent, 50% des réfugiés du camp de Mbera sont considérés comme pauvres ou extrêmement pauvres, avec un risque accru pour les foyers dirigés par des femmes ou par des personnes de plus de 65 ans et les ménages ne comprenant qu'une - ou aucune - personne valide. Dans les zones urbaines, la plupart des personnes relevant du mandat du HCR ont accès à un emploi, mais les revenus sont généralement faibles⁷. En l'absence de documentation délivrée par l'État, les réfugiés ne peuvent pas facilement [accéder aux comptes bancaires](#) et le HCR plaide pour l'inclusion des réfugiés dans la stratégie d'inclusion financière de la Banque Centrale avec le soutien de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI). Les réfugiés ont un accès très limité aux services fournis par les institutions de microfinance (MFIs) et les banques⁸ et les groupes d'épargne et de crédit structurés sont rares⁹. Par conséquent, des efforts pour accroître l'inclusion financière sont indispensables.

La pandémie de COVID-19 aura un impact à long terme sur la situation socio-économique en Mauritanie. La crise et ses conséquences ont eu un impact profond sur les réfugiés du camp de Mbera ; une [évaluation rapide de l'impact socio-économique](#) en juillet 2020 a révélé que la situation socio-économique de tous les ménages dans toutes les catégories de vulnérabilité s'était dégradée en raison des impacts de la COVID-19. Les quatre principales préoccupations des réfugiés concernaient les pénuries alimentaires, les augmentations de prix, le dysfonctionnement des structures fournissant les services de base et les restrictions de voyage.

Genre : En ce qui concerne la violence sexiste (GBV), bien qu'aucune donnée sur la prévalence n'existe pour les réfugiés, la violence sexiste, comprenant notamment les mutilations génitales féminines, est une réalité probablement sous-déclarée¹⁰. L'intégration des questions relatives au genre et les activités spécifiques de prévention et de réponse à la violence sexiste doivent être poursuivies.

⁶ Pour en savoir plus : <https://www.unhcr.org/fr/bourses-dafi.html>

⁷ En 2019, interrogés sur leur situation de la semaine précédente, près de 60% des personnes concernées vivant en zone urbaine avaient un emploi (pas forcément à plein temps) et 22% en recherchaient un. Les revenus moyens étaient inférieurs à 2700 MRU/mois.

⁸ En 2017, seulement 0,1% des crédits pris par les réfugiés du camp de Mbera provenaient d'une MFI et en 2019, 89% des personnes concernées vivant en zone urbaine n'avaient pas de compte bancaire - une situation qui ne s'est probablement pas améliorée de manière significative depuis lors.

⁹ Un partenaire du HCR (COOPI) et ILO ont mis en place un nombre restreint de groupes structurés d'épargne et de crédit.

¹⁰ En 2020, seuls 34 cas de violence sexiste ont été signalés, parmi lesquels 45% étaient des cas de mariage précoce. Aucun cas de mutilation génitale féminine n'a été signalé malgré la persistance de ces faits.

Cohésion sociale : En ce qui concerne la cohésion sociale, en particulier au Hodh Chargui, l'impact de l'afflux de réfugiés sur l'environnement et les ressources naturelles disponibles pour l'élevage transhumant et la cuisine a conduit à [une déforestation rapide](#) et à une concurrence pour les rares sources d'eau. Les relations entre les réfugiés et les communautés d'accueil restent pacifiques, mais à plus long terme, elles pourraient être [compromises](#) par la pression considérable créée sur les ressources naturelles et l'accès aux services en général. Dans le cadre du projet UE TFA, et suite à la publication de [l'étude de l'impact des réfugiés sur les communautés d'accueil](#), le HCR a commencé des interventions dans les communautés d'accueil autour du camp de Mbera pour atténuer l'impact sur l'environnement et l'écosystème fragile, car celui-ci est fortement liée aux moyens de subsistance des communautés hôtes (accès à l'eau pour le bétail, les pâturages, le fourrage, etc.). Cependant, des interventions beaucoup plus importantes seront nécessaires, comme ailleurs au Sahel. À l'exception de l'éventuelle électrification du camp dans le cadre du projet d'urbanisation de la Banque mondiale (Moudoun), le camp de Mbera nécessite toute une gamme d'interventions « vertes » telles que des manières de cuisiner moins énergivores, ainsi que des interventions de reboisement à grande échelle dans les communautés environnantes. Une stratégie de développement d'abris plus adaptés au climat et plus durables est également nécessaire, car les abris d'urgence fournis à l'origine sont de plus en plus délabrés et ne sont plus durables.

TABLEAU 1 : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE CAMP DE MBERA ET AU HODH CHARGUI

	Camp de réfugiés de Mbera	Région de Hodh Chargui	Mauritanie
<i>Malnutrition chronique 6-59 mois</i>	28,9 ¹¹	23,5 ¹¹	19,6 ¹¹
<i>Pauvreté</i>	59 ¹²	28 ¹³	31 ¹³
<i>Fréquentation à l'école primaire</i>	35,9 ¹⁴	44 ¹⁵	52 ¹⁵
<i>Fréquentation dans le secondaire</i>	7,8 ¹⁵	15 ¹⁵	28 ¹⁵
<i>Accès à l'eau potable</i>	99,6 ¹⁴	74,3 ¹¹	75,1 ¹¹
<i>Accès aux services sanitaires (toilettes)</i>	90,6 ¹⁴	64,6 ¹¹	72,5 ¹¹

¹¹ SMART Survey 2019

¹² UNHCR/AAH Profiling Report 2018

¹³ ECPV 2014

¹⁴ Registre Social 2021

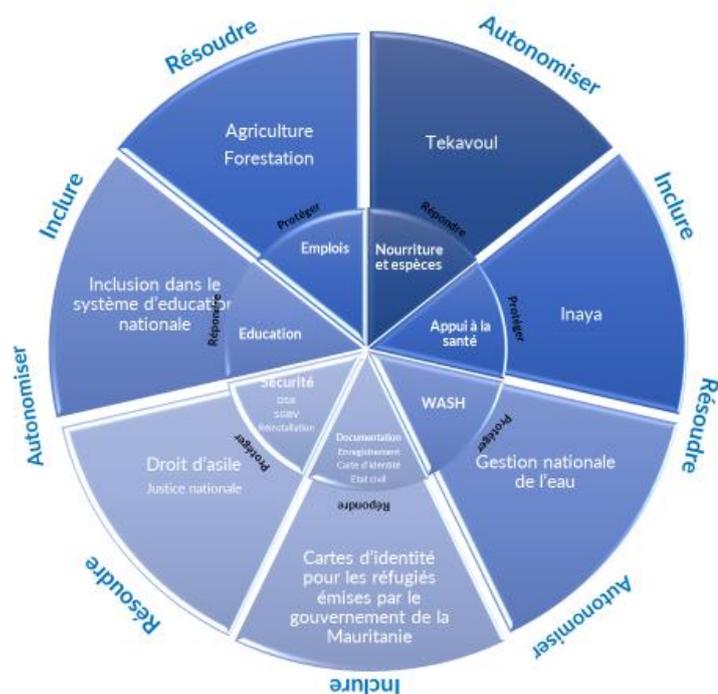
¹⁵ MICS 2015

F. Vision globale

La situation sécuritaire au Mali reste instable et des retours à grande échelle ne sont pas attendus dans un avenir proche. Les Maliens continuent d'arriver en Mauritanie dans le cadre de flux de population mixtes. Le HCR soutient les réfugiés vers des solutions locales et s'engage avec les acteurs du développement pour parvenir progressivement à l'inclusion des réfugiés dans le système national de prestation de services grâce à des approches locales.

G. Objectifs stratégiques et interventions

L'aide aux réfugiés en Mauritanie se concentre non seulement sur **les objectifs fondamentaux de protection et de réponse** aux besoins, mais également sur plusieurs autres objectifs visant à trouver **l'inclusion, autonomisation et solutions** pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Les domaines d'impact, objectifs et interventions sont alignés sur [les orientations stratégiques globales du HCR 2017-2021](#) et le Pacte mondial pour les réfugiés.



Domaine d'impact 1. Atteindre des environnements de protection favorables

Un plan d'urgence robuste en cas d'arrivée soudaine de réfugiés

Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, le Gouvernement, le HCR et les agences humanitaires basées à Bassikounou examineront régulièrement leur plan d'urgence conjoint pour la moughataa de Bassikounou et le camp de Mbera, qui peuvent actuellement répondre à un afflux soudain de 10 000 réfugiés. En outre, le HCR échangera avec les autorités concernant des plans d'urgence au cas où l'insécurité au Mali se propagerait à l'ouest et où les réfugiés commenceraient à arriver dans d'autres zones le long de la frontière entre Fassala à l'extrême sud-est et sur tout le chemin vers Gogui ou même plus à l'ouest.

Travailler à l'adoption d'une législation sur l'asile

Le HCR travaillera avec le gouvernement en vue de l'adoption d'une législation sur l'asile qui assure plus de sécurité concernant les droits des réfugiés, avec notamment la protection contre le refoulement, et prévoit la création d'un système d'asile et d'une agence compétente en matière d'asile, dans lesquels la Mauritanie pourra assumer pleinement ses responsabilités envers les réfugiés. Une fois cette législation adoptée, le HCR aidera le gouvernement à mettre en place les structures administratives nécessaires (y compris le recrutement du personnel, la formation et la mise en place des infrastructures) et à adopter la législation secondaire requise (décrets, instructions administratives, procédures opérationnelles standard, etc.).

Systèmes d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié avec intégrité, y compris dans des contextes de mouvements mixtes

Le HCR continuera d'enregistrer toutes les personnes ayant besoin d'une protection internationale, qu'elles se trouvent dans le camp de Mbera, dans les environs du camp ou en milieu urbain. La détermination du statut de réfugié (DSR) sera également effectuée sous le mandat du HCR, jusqu'à ce que le gouvernement mette en place une procédure d'asile et les structures administratives nécessaires. Le HCR continuera de travailler avec les autorités pour veiller à ce que tous ceux qui s'enregistrent auprès du HCR en tant que demandeurs d'asile soient également enregistrés par les autorités. L'obtention de ressources humaines suffisantes pour procéder à l'enregistrement et à la détermination du statut de réfugié restera l'une des principales priorités du HCR en Mauritanie, afin de fournir une protection contre le refoulement et l'accès à d'autres droits. Cela s'appliquera également aux nouveaux arrivants dans les camps ainsi qu'aux ressortissants de pays tiers renvoyés en Mauritanie depuis d'autres pays ou ayant été secourus/interceptés en mer ou arrêtés alors qu'ils tentaient de rejoindre d'autres pays. L'enregistrement continu, les vérifications thématiques et le dépistage des déclencheurs d'exclusion continueront d'être utilisés pour garantir l'intégrité des données et du statut. En outre, le HCR fournit un financement initial pour l'accompagnement juridique aux rapatriés mauritaniens qui rencontrent encore des difficultés pour accéder à la documentation nationale.

L'état civil de toutes les personnes et la délivrance de certificats de naissance à tous les enfants relevant de la compétence du HCR

Le HCR continuera à travailler avec les autorités compétentes, en particulier l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) mais aussi les tribunaux compétents, pour garantir que tous les enfants réfugiés et tous les autres enfants nés en Mauritanie se voient délivrer à la naissance un certificat des autorités mauritaniennes, afin de prévenir l'apatridie.

La délivrance de cartes d'identification à tous les réfugiés

Le HCR continuera de travailler avec les autorités compétentes pour garantir que les réfugiés reçoivent des cartes d'identification nationales, ce qui facilitera ensuite l'accès aux services essentiels proposés par l'État, à la connectivité et au système bancaire.

Domaine d'impact 2. Mettre en place les droits fondamentaux dans des environnements sûrs

Accès prévisible à l'aide humanitaire, ciblé en fonction des capacités et des vulnérabilités

En utilisant le Modèle de Coordination des Réfugiés, le HCR continuera de coordonner toutes les activités humanitaires dans le camp de Mbera ainsi que les réfugiés vivant dans le département de Bassikounou, notamment concernant la gestion des camps et la fourniture de services essentiels. Le HCR et le Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP) fourniront aux réfugiés nouvellement arrivés une aide alimentaire et des articles non alimentaires ainsi que de l'argent en espèces pour des kits d'hygiène et d'autres articles. Une aide alimentaire sera fournie aux réfugiés vulnérables (les plus pauvres) conformément à une méthodologie de ciblage mise en œuvre par le Registre Social, avec le soutien financier de la Banque mondiale et l'expertise du [pôle UNHCR/PAM](#).

Les services de santé pour les réfugiés du camp de Mbera seront fournis par le ministère de la Santé, qui a repris les services de santé depuis le 1er octobre 2020, conformément aux plans de déploiement d'un programme d'inclusion sanitaire (Inaya) financé par la Banque Mondiale. Pour s'assurer que les services minimums sont maintenus pendant cette période de transition et pour atténuer les chocs négatifs pour les réfugiés, en particulier compte tenu de la pandémie de COVID, le HCR soutiendra Inaya par l'intermédiaire de la Croix Rouge française, partenaire de mise en œuvre, qui fournira des services complémentaires a minima tout au long de l'année 2022¹⁶. Inaya se traduira également par une amélioration des services de santé pour les communautés d'accueil qui bénéficieront de l'amélioration globale du système de santé national.

Étant donné qu'Inaya n'a pas été déployé dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou, les réfugiés urbains et les demandeurs d'asile bénéficieront d'un soutien limité pour l'accès aux soins de santé en fonction de la disponibilité des ressources.

Plaidoyer pour l'accès au territoire et la protection internationale des réfugiés

Le HCR travaillera avec le gouvernement pour faire en sorte que les réfugiés arrivant du Mali continuent d'avoir accès au territoire mauritanien. Puisque les frontières de la Mauritanie sont restées fermées pendant la majeure partie de 2020 en raison de mesures visant à empêcher la propagation de la COVID-19, des procédures spéciales resteront en place pour garantir aux réfugiés un accès à la sécurité tout en faisant l'objet d'exams de santé appropriés. Le HCR travaillera également avec toutes les autorités gouvernementales compétentes et l'OIM pour veiller à ce que les personnes secourues en mer ou interceptées alors qu'elles tentent d'atteindre d'autres pays et les personnes se trouvant dans des circonstances similaires aient accès à une protection efficace, que ces personnes soient en détention ou pas. Dans la mesure du possible, une assistance juridique sera fournie par l'intermédiaire de partenaires juridiques locaux.

¹⁶ Le partenaire du HCR assurera aussi l'accès à des soins en santé mentale et du soutien psycho-social, ainsi que du soutien spécialisé pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

La protection de toutes les personnes exposées à un risque accru, notamment de violence sexiste

Tous les partenaires de Mbera, mais surtout les comités dirigés par les réfugiés, travailleront avec le HCR et ses partenaires de protection pour garantir la protection des réfugiés au sein de leur famille et de leur communauté. L'accent sera mis sur les services de réponse d'urgence aux violences sexistes, concernant notamment l'amélioration de la gestion des cas et des voies d'orientation, et l'élargissement de la couverture de l'aide juridique, en particulier dans les centres urbains. En outre, les partenaires continueront d'intégrer les considérations et les activités de prévention de la violence sexiste dans les réponses WASH (hygiène, eau et assainissement), santé et nutrition, éducation et moyens de subsistance. Les communautés d'accueil recevront des services tout comme les communautés de réfugiés et bénéficieront directement d'un système d'orientation des victimes de violence sexiste vers des services de soutien médical et psychosocial. Étant donné que les approches communautaires et participatives sont primordiales, les réseaux de réfugiés et de communautés d'accueil seront renforcés pour assurer leur contribution de manière significative. Dans la mesure du possible, les systèmes judiciaires et répressifs nationaux seront engagés.

Inclusion dans le système national de santé

Le HCR appuiera le gouvernement mauritanien dans la passation en douceur de la prestation de services et de la gestion des centres médicaux de Mbera des organisations non gouvernementales humanitaires au ministère de la Santé, en accordant une attention particulière à la quantité et à la qualité des services assurés. Le HCR aidera le ministère de la Santé à identifier les lacunes et les difficultés qui peuvent éclairer les efforts de plaidoyer, de planification et de programmation. Le « Financement supplémentaire de l'appui au système de santé du projet IDA-18 de la Banque mondiale » qui soutient Inaya est le principal moteur de ce processus d'inclusion.

Inclusion dans les services nationaux d'eau et d'assainissement

Le HCR et ses partenaires accompagneront les efforts du gouvernement pour améliorer l'accès aux services d'eau potable et assainissement et mettre en place un système de gestion durable de ces services basés sur la délégation du service public. Certaines activités d'assainissement spécifiques généralement gérées par des acteurs humanitaires seront maintenues pendant de plus longues périodes afin de réduire les risques de propagation de la COVID-19.

Faire face à l'impact du camp de Mbera sur l'environnement

Pour aider les réfugiés et les communautés hôtes à protéger l'environnement d'accueil, le HCR et ses partenaires continueront à investir dans des interventions de reboisement dans des contextes tels que la Great Green Wall Initiative (« l'Initiative de la Grande Muraille Verte »), et mobiliseront des partenaires, investisseurs et donateurs internationaux et nationaux pour introduire des sources d'énergie renouvelables afin de remplacer l'utilisation du bois de chauffage. Le « Projet IDA-18 de la Banque mondiale sur la Décentralisation et les Villes Productives » est un jalon potentiel pour les énergies renouvelables. Le HCR s'engagera dans le [défi Energie Verte lancé au GRF en 2019](#) pour fournir une énergie plus propre et plus sûre aux réfugiés du camp de Mbera.

Urbanisation et habitat

La situation d'hébergement dans le camp de Mbera sera améliorée grâce à une planification urbaine plus prévisible et à une transition des tentes souples vers des abris en dur renforcés. Le camp de Mbera devra être transformé en une installation organisée offrant un habitat décent aux réfugiés. Pour y parvenir, le statut légal du camp et les droits des réfugiés d'acquérir ou de louer un terrain devront être clarifiés.

Domaine d'impact 3. Autonomiser les communautés et atteindre l'égalité des genres

Une éducation de qualité pour tous les enfants et jeunes réfugiés

De nombreux partenaires continueront de contribuer à l'éducation des réfugiés, en particulier dans le camp de Mbera, où le secteur concerné est codirigé par le HCR et l'UNICEF¹⁷. Les autres partenaires comprennent le ministère de l'Éducation et les autorités éducatives régionales et locales, les autorités éducatives du Mali et plusieurs ONG et ONGI. Dans les années à venir, la coordination de ces contributions sera renforcée pour améliorer la qualité des services éducatifs dans le camp de Mbera, cela passera notamment par une réévaluation et un éventuel recalibrage des programmes actuellement utilisés, et l'inclusion progressive des enfants réfugiés dans le système éducatif mauritanien, principalement dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou.

L'amélioration de la qualité de l'éducation sera hautement prioritaire à court et moyen terme. En outre, à long terme, le HCR et ses partenaires, en collaboration avec les autorités éducatives du gouvernement de la Mauritanie et du Mali, élaboreront une stratégie éducative qui soutiendra l'avenir des réfugiés. Étant donné que les étudiants réfugiés du camp de Mbera étudient toujours le programme malien, les différences entre les programmes mauritanien et malien, en particulier les différences linguistiques, seront évaluées lors de la conception de la phase de transition.

Utilisation d'interventions monétaires, résilience et inclusion économique

Pour accompagner les efforts de développement visant à construire une économie plus forte dans la région de Hodh Chargui d'ici la fin de la période de cinq ans, le HCR et ses partenaires continueront de soutenir les petits et micro-entrepreneurs qui sont la colonne vertébrale de l'économie locale dans le camp de Mbera et ses environs, avec une attention particulière portée à la dimension genre. Les interventions monétaires seront prioritaires pour stimuler les flux de trésorerie dans la région et permettre aux petits entrepreneurs de contribuer à la prestation de services et à la fourniture de matériel. Une attention particulière sera accordée à l'inclusion financière et au pilotage de programmes d'inclusion économique qui mettent à profit la protection sociale tels que le « programme intégré de résilience » et l'« Approche Graduation » du programme Al Baraka. Dans ce domaine, l'innovation, le développement du secteur privé, la numérisation et les solutions vertes renouvelables seront particulièrement soutenus.

¹⁷ En règle générale, le HCR soutient l'enseignement primaire tandis que l'UNICEF soutient le secondaire.

Domaine d'impact 4. Sécuriser des solutions

La mise en œuvre des projets financés par le sous-guichet IDA-18 de la Banque Mondiale pour les réfugiés dans la région du Hodh Chargui, y compris la moughataa de Bassikounou (où se trouve le plus grand camp de réfugiés de la région du Sahel à Mbera), accélère l'engagement de la réponse pour les réfugiés au niveau humanitaire/développement. Les projets approuvés par la Banque Mondiale bénéficiant du sous-guichet IDA-18 pour les réfugiés sont énumérés dans le tableau ci-après.

TABLEAU 2 : PROJETS FINANCES PAR LE SOUS-GUICHET IDA-18 DE LA BANQUE MONDIALE POUR LES REFUGIES

Projet	Budget en millions USD	Sous-guichet pour les réfugiés
Projet sectoriel d'eau et assainissement en Mauritanie	44	10
Financement supplémentaire en soutien au système de santé	18	15
Décentralisation et villes productives	50	20
Projet II du système de filet de sécurité sociale en Mauritanie	45	18

Le HCR prévoit l'inclusion des réfugiés dans la moughataa de Bassikounou dans les domaines suivants : santé, filets de sécurité et protection sociale, gestion de l'eau et assainissement, économies locales et urbanisation. Cette inclusion sera principalement soutenue par les interventions de la Banque Mondiale, un partenariat stratégique avec la GIZ et un partenariat avec d'autres acteurs du développement tels que l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Les programmes conjoints bénéficiant de donateurs supplémentaires tels que le Fonds pour la Consolidation de la Paix permettront au HCR et à ses partenaires de suivre le processus d'inclusion et de garantir que les réfugiés et les communautés d'accueil résistent à tout choc potentiel.

Par ailleurs, la Mauritanie est l'un des pays bénéficiant du soutien de l'[Alliance Sahel](#), une coalition de partenaires internationaux et régionaux prévoyant de mettre en œuvre plus de 800 projets dans la région du Sahel d'ici 2022, avec un financement global de 11,6 milliards d'euros. En Mauritanie, l'Alliance Sahel concentrera ses projets sur la région de Hodh Chargui dans le domaine de l'énergie et du climat, entre autres.

Enfin, l'expérience d'autres pays bénéficiant du sous-guichet IDA-18 pour les réfugiés indique que les projets exigeront probablement du HCR et de ses partenaires (1) d'aider les chefs d'équipe de la Banque Mondiale et les unités gouvernementales d'exécution des projets à inclure des mesures de protection et d'atténuation des risques de faisabilité dans la préparation de projets; (2) d'organiser des campagnes de sensibilisation sur des projets pour les populations hôtes et réfugiées; (3) de dispenser une formation sur la protection aux acteurs et autorités impliqués qui travailleront avec les réfugiés; et (4) de procéder à des ajustements sur le ciblage global en tenant compte à la fois de l'aide humanitaire et des systèmes nationaux de protection

sociale. Le HCR devra absolument déterminer comment modifier l'assistance pour combler les lacunes concernant les besoins essentiels, tout en se préparant à inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux. En outre, les donateurs humanitaires devront palier aux manques du financement humanitaire et préparer des stratégies de sortie responsables et échelonnées au moment opportun sans compromettre les investissements de développement.

Plaidoyer pour l'inclusion dans les systèmes nationaux

Outre l'engagement des donateurs multilatéraux et bilatéraux et des acteurs du développement, l'appropriation nationale active est un facteur crucial pour parvenir à l'inclusion des réfugiés. Le HCR continuera de travailler avec le gouvernement mauritanien pour veiller à ce que l'inclusion des réfugiés soit intégrée dans les cadres politiques et juridiques nationaux.

Inclusion dans les programmes nationaux de protection sociale

Le HCR continuera de capitaliser sur le programme Tekavoul financé par le « Projet II IDA-18 du système de filet de sécurité sociale en Mauritanie de la Banque Mondiale » et travaillera avec le gouvernement mauritanien pour inclure les réfugiés dans les programmes nationaux de protection sociale. Pendant la période de transition et tout en surveillant le niveau d'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, le HCR maintiendra le même niveau de ressources pour éviter les chocs et les manques qui pourraient avoir de graves conséquences sur les réfugiés. Afin d'être inclus à Tekavoul, les réfugiés seront enregistrés par le Registre Social et il s'agira là d'une condition préalable à la fourniture d'autres services en lien avec la pauvreté.

Une attention particulière sera accordée au maintien d'un niveau d'assistance acceptable aux réfugiés pauvres et extrêmement pauvres. Le processus d'inclusion nécessitera une articulation adéquate entre Tekavoul et l'assistance humanitaire en termes de nourriture et d'aide financière pour éviter les doublons et maximiser la couverture des besoins.

Réinstallation et parcours complémentaires

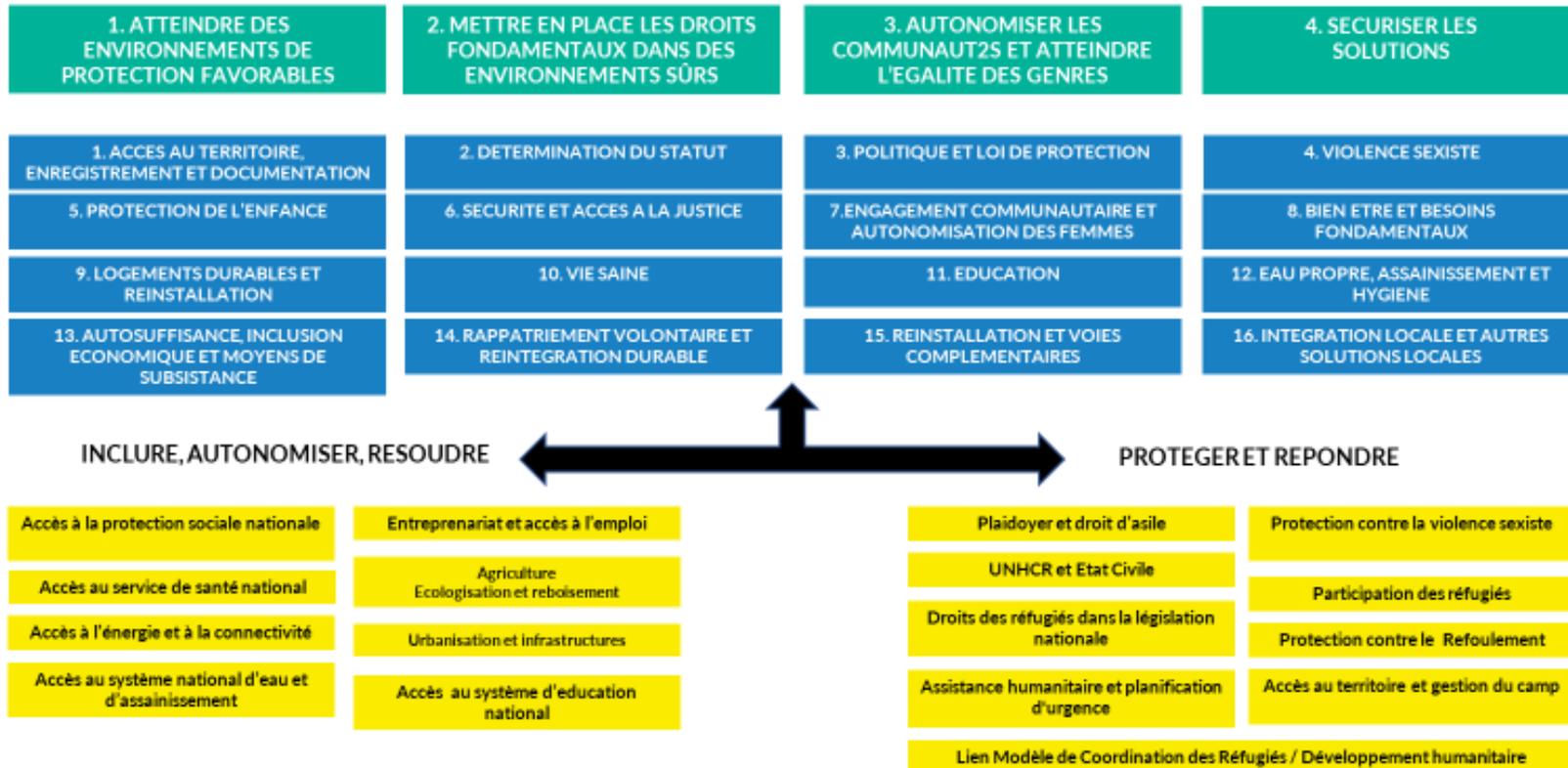
Le HCR continuera de rechercher des lieux de réinstallation pour les réfugiés en Mauritanie en se concentrant sur les cas de protection les plus sensibles. En outre, le HCR et ses partenaires continueront d'explorer des voies pour les réfugiés, en mettant l'accent sur les jeunes femmes et hommes, pour bénéficier de la mobilité de la main-d'œuvre et des opportunités de bourses d'études offertes par les pays de la région ou d'ailleurs.

H. Principes transversaux

- **Centralité de la protection** : Tous les programmes et interventions donneront la priorité à la protection des réfugiés tout en recherchant des solutions innovantes et durables.
- **Participation et engagement communautaire** : Les réfugiés et leurs communautés d'accueil seront les principaux partenaires dans la prise de décision et piloteront tous les aspects de leur vie.
- **Redevabilité envers les populations affectées** : Le HCR et ses partenaires consulteront les réfugiés et amélioreront des mécanismes de plainte, de retour d'information et de rapport.

- **« Ne pas nuire » et la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil** : Les tissus sociaux et culturels des populations ciblées seront respectés pour éviter tout dommage involontaire en fournissant un soutien.
- **Âge, genre et diversité** : La stratégie garantira l'intégration des principes d'âge, de genre et de diversité dans les politiques et le ciblage des programmes.
- **Autonomie** : Les réfugiés et les communautés d'accueil seront habilités à déterminer leurs propres choix avec dignité et action.
- **« Ne laisser personne de côté »** : Le HCR et ses partenaires s'attacheront à inclure tous les individus et groupes indépendamment de leur sexe, nationalité, origine sociale, politique, économique et ethnique.

I. La théorie du changement



Hypothèses de la théorie du changement

- Les principales activités de protection et d'intervention fourniront aux réfugiés la protection de base dont ils ont besoin, y compris la protection contre la détention et le refoulement, et garantiront un niveau acceptable de liberté de mouvement. Les interventions du HCR au titre de l'**objectif 1 : « Protéger et répondre »** établiront la base juridique pour que les réfugiés soient traités et protégés au même titre que les nationaux.
- Les résultats des interventions de l'objectif 1 permettront aux réfugiés de rechercher en toute confiance leur inclusion dans les services nationaux et prépareront le terrain pour les interventions au titre de l'**objectif 2 : « Inclure, autonomiser et résoudre »**.
- Les résultats positifs obtenus par les interventions au titre de l'objectif 2 ne seront pas compromis en raison des garanties de protection établies au titre de l'objectif 1.
- On s'attend à ce que les résultats combinés des interventions au titre des objectifs 1 et 2 conduisent à des résultats positifs en matière d'accès aux services nationaux, plus spécifiquement à : la protection sociale, l'eau et l'assainissement, les services de santé, l'énergie et la connectivité, l'emploi et les moyens de subsistance, des logements décents et l'éducation.
- L'accès aux services nationaux de base sera complété par des interventions liées à la protection de l'environnement et à la récupération des ressources naturelles.
- L'accès accru à la protection sociale, à l'eau et à l'assainissement et la disponibilité d'emplois réduiront les niveaux de pauvreté dans le camp.
- L'accès à la santé et à l'assainissement, aux services de santé, à un logement décent, à l'énergie et à la connectivité et la disponibilité d'emplois permettront aux réfugiés de couvrir leurs besoins essentiels et d'atteindre un meilleur niveau de santé.
- Une meilleure santé contribuera positivement à un meilleur accès aux emplois et vice versa.
- L'accès à l'énergie entraînera une baisse significative de la consommation de bois de chauffage, ce qui aura un impact positif sur la situation sanitaire, diminuera les tensions entre les communautés et réduira l'impact environnemental du camp. Cela protégera également les femmes de la violence sexiste puisqu'elles pourront éviter de marcher sur de longues distances pour ramasser du bois de chauffage.
- L'accès à une éducation de qualité, la disponibilité d'emplois et d'opportunités agricoles, en plus d'autres résultats importants tels que l'accès à la connectivité, à l'énergie, aux ressources naturelles et à un logement décent, aideront les réfugiés à obtenir des moyens de subsistance durables et augmenteront leur autosuffisance.
- La diminution de la pauvreté et l'amélioration des moyens de subsistance réduiront les tensions entre les communautés et protégeront les jeunes de la radicalisation, un risque élevé dans les zones frontalières avec le Mali.
- Les résultats atteints à la fin de la période de cinq ans permettront aux réfugiés de bénéficier d'un niveau de protection acceptable et de trouver des solutions locales au cas où la crise au Mali persisterait.
- Pour que les retours massifs au Mali deviennent une possibilité, les résultats obtenus grâce à cette stratégie seront des facteurs essentiels pour faciliter un rapatriement et une réintégration réussis.

- Les résultats et l'impact de cette stratégie contribueront à la réalisation des Objectifs de Développement Durable 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 15 et 17 ainsi que les objectifs du Pacte Mondial pour les Réfugiés, en particulier sur l'allègement de la pression sur le pays d'accueil et le renforcement de l'autosuffisance des réfugiés.

J. Partenariat et rôle des partenaires : une approche globale de la société

La diversité du plan de Réponse aux Réfugiés a abouti à une diversité d'acteurs humanitaires et de développement participant à cette aide n'ayant pas nécessairement une expertise en matière de protection des réfugiés. La priorité du HCR au cours des deux prochaines années sera donc d'assurer la centralité de la protection dans la programmation de tous les partenaires, qu'ils soient humanitaires ou de développement. Cela exigera un rôle de coordination renforcé tant pour le gouvernement que pour le HCR, afin de garantir que tous les plans sectoriels soient stratégiques. En outre, le HCR Mauritanie fournira des conseils opérationnels pratiques, en particulier sur la manière d'intégrer les questions de protection dans des projets de développement spécifiques et sur la manière d'assurer une participation effective, l'autonomisation des individus et des communautés, l'organisation et l'appropriation des décisions pour assurer, à terme, le succès et la durabilité des interventions. Une communication bidirectionnelle avec les communautés sera assurée, incluant notamment la mise en place de mécanismes de plainte et, dans l'ensemble, une responsabilité envers les personnes affectées, qu'il s'agisse de réfugiés ou de populations locales.



K. Le rôle de coordination du HCR

En Mauritanie, le HCR a mis en place le Modèle de Coordination des Réfugiés, qui a servi de plateforme de coordination aux niveaux régional et local à Bassikounou et au niveau de la capitale. Dans le contexte des mouvements mixtes de Nouadhibou, le HCR et l'OIM codirigent les activités de coordination pertinentes.

La transition d'une réponse humanitaire à des interventions de développement pose le défi de la coordination avec des acteurs qui ne font pas traditionnellement partie de l'aide humanitaire pour les réfugiés, ainsi que le changement de direction nécessaire (du HCR vers les autorités). Cependant, les autorités nationales, en particulier régionales et locales, sont souvent sous-équipées pour exercer un leadership dans la coordination de la multitude d'acteurs. Cela conduit souvent à un manque de cohérence et de coordination entre les acteurs ou à une coordination ad hoc insatisfaisante entre certains acteurs, générant un manque de transparence et de responsabilité globale. Par conséquent, si nécessaire, de nouveaux mécanismes de coordination sont en cours de création aux niveaux central, régional et local et seront dirigés par le gouvernement, soutenu par le HCR en partenariat avec la GIZ, tandis que les mécanismes existants tels que la Commission Nationale Consultative pour les Réfugiés (CNCR) ou le Groupe de Travail Régional de Nema seront renforcés.

Une attention particulière sera accordée à la coordination des efforts humanitaires avec les projets de développement ciblant le camp de Mbera et ses environs, tels que les projets de la Banque Mondiale financés par le sous-guichet pour les réfugiés et d'autres interventions de développement. Le HCR se concentrera sur 1) l'appui aux projets de développement ; 2) la surveillance de leurs impacts et leurs risques ; et 3) la réinjection dans les structures de coordination.

En outre, le HCR s'engagera dans les mécanismes de coordination existants (tels que l'équipe pays des Nations Unies) et fera tout son possible pour que les réfugiés soient pris en compte dans l'Analyse Commune de Pays (CCA) et le cadre de développement de l'UNSDCF, les stratégies de développement du gouvernement, ainsi que dans la programmation des agences des Nations Unies (en particulier l'OIT, le PNUD, l'UNICEF, le PAM, la FAO et l'OHCHR).

Le HCR soutiendra les décisions stratégiques ainsi que la planification opérationnelle des acteurs du développement en partageant les données et analyses pertinentes sur les réfugiés et leurs situations. À cette fin, le HCR renforcera sa capacité à répondre aux attentes des acteurs du développement en matière de données, notamment pour soutenir la promesse du gouvernement mauritanien d'inclure les données sur les réfugiés dans le système statistique national. En particulier, le HCR continuera d'élargir sa collecte et son analyse de la situation socio-économique des réfugiés ainsi que des informations sur leurs profils de compétences, et de soutenir la mise en place d'un système de suivi couvrant les projets de la Banque Mondiale financés par le sous-guichet pour les réfugiés et d'autres interventions de développement liées aux réfugiés.

L. Mesurer les résultats

Vous trouverez ci-dessous une liste d'indicateurs d'impact, résultats et sortants pour 2022, alignés sur la théorie du changement, qui pourraient être utilisés pour rendre compte des résultats par le HCR, le gouvernement de la Mauritanie et d'autres parties prenantes travaillant sur la protection des réfugiés et les solutions en Mauritanie.

Impact			Résultats			Sortant	
Domaine d'impact	Déclarations d'impact	Indicateurs d'impact	Domaine de résultats	Déclarations de résultats	Indicateurs de résultats	Déclarations de sortant	Indicateurs de sortant
OBTENIR DES ENVIRONNEMENTS DE PROTECTION FAVORABLES	D'ici 2022, les demandeurs d'asile pourront accéder au territoire et demander l'asile, conformément aux normes internationales de protection	Proportion de personnes demandant une protection internationale qui ont accès aux procédures d'asile	ACCÈS AU TERRITOIRE, ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION	Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont accès au territoire et à des procédures efficaces de profilage, d'enregistrement et de documentation en Mauritanie	Proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés sur une base individuelle	Les personnes ayant des besoins de protection internationale sont identifiées au sein des mouvements mixtes grâce à des processus de sélection	# de personnes ayant des besoins de protection internationale identifiés lors du dépistage
		Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR pouvant se déplacer librement dans le pays de résidence habituelle (Pacte mondial sur les réfugiés)			Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile (ODD)	L'enregistrement des nouveaux demandeurs d'asile et l'enregistrement continu de tous les PoC concernés sont effectués, et l'arriéré pour les nouveaux enregistrements et les renouvellements de documents est réduit	# de demandeurs d'asile enregistrés à titre individuel
		Nombre de personnes qui sont signalées comme ayant été refoulées pour 10 000 individus			Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant des documents d'identité ou des justificatifs légalement reconnus (Pacte mondial sur les réfugiés)	Les enfants réfugiés nés en Mauritanie sont soutenus pour accéder à l'enregistrement des naissances et reçoivent des certificats de naissance	# d'enfants réfugiés ayant reçu un certificat de naissance
			DÉTERMINATION DU STATUT	Les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à des processus	Temps de traitement moyen (en jours) à compter de l'enregistrement jusqu'à la décision d'asile en première	Délivrez une documentation sécurisée pour tous les PoC éligibles	# de PoC délivré avec la carte nationale d'identification de réfugié

				de DSR efficaces et efficaces	instance		
					Proportion de personnes soumises à une procédure d'asile qui ont accès à un mécanisme de recours efficace après le rejet en première instance de leur demande		
			POLITIQUE ET DROIT RELATIFS À LA PROTECTION	Pour assurer un espace de protection favorable et prévisible, formaliser avec les autorités les procédures existantes du HCR et engager un processus de transition vers l'adoption d'un système d'asile national	Le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1951 et/ou à son protocole de 1967 Le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie	La formalisation des procédures existantes est convenue avec les autorités grâce à des conseils techniques et un plaidoyer Les autorités compétentes sont formées à la protection internationale	Formalisation des procédures existantes convenues avec les autorités (oui/partiel/non) # de fonctionnaires gouvernementaux formés à la protection internationale
			SÉCURITÉ ET ACCÈS À LA JUSTICE	Les personnes relevant de la compétence du HCR ont un accès effectif à l'assistance juridique	Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR arrêtées ou détenues à la suite d'un contrôle de l'immigration ou de leur statut juridique pour 10 000 personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées	Une assistance juridique est fournie aux personnes relevant de la compétence de l'ONG partenaire.	# de PoC bénéficiant d'une aide juridique ou de conseils
RÉALISER LES DROITS DANS DES ENVIRONNEMENTS SÛRS	D'ici 2022, toutes les personnes relevant de la compétence du HCR pourront jouir de leurs droits humains et accéder en toute sécurité aux services de base	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR vivant en dessous du seuil de pauvreté national (ODD et Pacte mondial sur les réfugiés) Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR résidant dans des établissements physiquement sûrs et sécurisés avec accès à des installations de base	BIEN-ÊTRE ET BESOINS ESSENTIELS	Les personnes les plus vulnérables relevant de la compétence du HCR peuvent subvenir à leurs besoins fondamentaux	Proportion de personnes dans le besoin prises en charge qui reçoivent des transferts en espèces ou une aide en nature Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR dépendant principalement des combustibles (de cuisson) et des technologies propres (ODD)	Les personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des subventions en espèces pour la construction d'abris durables	# de PoC recevant des subventions en espèces à usages multiples
			LOGEMENT ET INSTALLATIONS DURABLES	Les personnes relevant de la compétence du HCR ont un accès accru à des abris plus durables	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR vivant dans un logement habitable et abordable Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR disposant d'énergie pour assurer l'éclairage	Les personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des subventions en espèces pour la construction d'abris durables	# de POC recevant une CBI/une aide en nature pour la construction d'abris

	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès aux services de santé (ODD)	EAU PROPRE, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE	Les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à de l'eau potable, à des installations d'assainissement et d'hygiène	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR utilisant au moins des services de base d'approvisionnement en eau potable (ODD) Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à des toilettes domestiques sûres (ODD)	Le système d'exploitation de l'eau est maintenu et les installations sanitaires agrandies	# de PoC servis avec les services WASH de base
		VIOLENCE SEXUELLE ET BASÉES SUR LE GENRE	Le risque de VBG est réduit pour tous les PoC et toutes les survivantes ont un accès adéquat et opportun aux services	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui savent où accéder à des services de lutte contre la violence sexuelle et basées sur le genre Proportion de survivants satisfaits des services de gestion des cas de violence sexuelle et basées sur le genre	Gestion des cas SGBV fonctionnelle	# de personnes à risque et de survivantes de VBG qui ont reçu un soutien (médical, psychosocial, juridique, argent et/ou abri)
		PROTECTION DE L'ENFANCE	Système de gestion des cas de protection de l'enfance renforcé et bien-être des enfants assuré	Proportion d'enfants courant un risque élevé qui bénéficient d'une procédure défendant leur intérêt supérieur Proportion d'enfants qui participent à des programmes communautaires de protection de l'enfance Proportion d'enfants non accompagnés et séparés qui se trouvent dans une solution de protection alternative appropriée	Gestion des cas de protection de l'enfance fonctionnelle	# d'évaluations de l'intérêt supérieur (Best Interest Procedures) réalisées
		VIE SAINE	Les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux services de santé publique	Proportion d'enfants âgés de 9 mois à 5 ans qui ont été vaccinés contre la rougeole Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (ODD)	Le système de santé national est soutenu pour inclure les réfugiés	Les réfugiés sont inclus dans les politiques/plans/soins de santé nationaux (oui/non/partiel)

			SYSTÈMES ET PROCESSUS	Améliorer les processus de gestion des partenaires internes, avec un suivi accru de la gestion du programme, du budget et des finances	Système de suivi et d'évaluation du programme/budget développé et utilisé par l'opération et les partenaires (Oui/Partiel/Non)	Améliorer les processus de gestion des partenaires internes, avec un suivi accru de la gestion du programme, du budget et des finances	# de partenaires bénéficiant d'un soutien et d'un renforcement des capacités
AUTONOMISER LES COMMUNAUTÉS ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES GENRES	Les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent devenir autonomes pour un avenir meilleur	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui ont le droit de travailler (Pacte mondial sur les réfugiés)	ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET AUTONOMISATION DES FEMMES	Il existe une communication bidirectionnelle efficace entre les PoCs et le HCR ; la communauté est pleinement engagée dans la conception, le suivi et l'évaluation du programme ; et les PoC sont capables de prendre des décisions éclairées	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui ont participé activement à toutes les phases du cycle de gestion des opérations	Des mécanismes de rétroaction/plainte participatifs sont mis en œuvre et fonctionnent efficacement pour fournir des réponses aux personnes relevant de la compétence du HCR	Les PoCs ont accès à des informations pertinentes et claires sur les services et procédures fournis par le HCR et ses partenaires (oui/non)
		Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans l'enseignement primaire et secondaire (ODD et Pacte mondial sur les réfugiés)					
		Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR se sentant en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier (ODD)	ÉDUCATION	Tous les enfants réfugiés ont accès à une éducation de qualité	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans un cycle d'enseignement tertiaire et supérieur	Les enfants réfugiés sont inscrits dans les écoles primaires et secondaires, avec une aide en espèces pour les élèves éligibles dans les zones urbaines/rurales et le paiement d'incitations pour les enseignants dans les camps	# de PoC inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire
				Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans le système éducatif national	L'enseignement supérieur des réfugiés est soutenu par l'octroi de subventions/bourses	# de PoC recevant des subventions/bourses pour l'enseignement supérieur	

			AUTONOMIE, INCLUSION ÉCONOMIQUE ET MOYENS D'EXISTENCE	Les réfugiés ont accès à un emploi décent dans le pays d'asile	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile (ODD)	L'accès à l'emploi et à la formation professionnelle est facilité	% de PoC ciblés qui ont terminé la formation (avec/sans certificat reconnu au niveau national) (GP13, LIS)
TROUVER DES SOLUTIONS	Davantage de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'un éventail plus large de solutions d'ici 2022	Nombre de réfugiés qui rentrent volontairement en toute sécurité et dans la dignité dans leur pays d'origine (Pacte mondial sur les réfugiés)	RAPATRIEMENT VOLONTAIRE ET RÉINTÉGRATION DURABLE	Les personnes relevant de la compétence du HCR disposent des informations et des ressources nécessaires pour retourner volontairement dans la sécurité et la dignité dans leur pays d'origine	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR souhaitant recevoir des informations sur le pays d'origine qui les reçoivent effectivement	Les réfugiés qui expriment leur intérêt pour le rapatriement librement consenti sont conseillés et soutenus pour assurer des retours informés et sûrs vers les pays d'origine	# de PoC soutenus avec retour volontaire
		Nombre de réfugié/personnes relevant de la compétence du HCR qui sont partis sur la base de possibilités de réinstallation / de voies complémentaires (Pacte mondial sur les réfugiés)	RÉINSTALLATION ET VOIES COMPLÉMENTAIRES	Des solutions dans un pays tiers (via la réinstallation ou des voies complémentaires) pour les réfugiés les plus vulnérables sont accessibles	Nombre de réfugiés soumis à la réinstallation par le HCR. Temps de traitement moyen entre la proposition de réinstallation et le départ dans le cadre d'une priorité normale	Les réfugiés répondant aux critères de réinstallation ou aux parcours complémentaires sont identifiés, conseillés et accompagnés.	# de formulaires de réinstallation de réfugiés soumis
		Nombre de personnes relevant de la compétence	INTÉGRATION LOCALE ET AUTRES SOLUTIONS LOCALES	D'ici 2022, les réfugiés sont inscrits dans les registres civils et sociaux nationaux.	Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant des droits fonciers et / ou des droits de propriété garantis sur le logement et / ou la terre (ODD)	Les réfugiés sont inscrits au Registre Social national et les plus vulnérables reçoivent un soutien Les réfugiés sont inscrits à l'état civil national (ANRPTS) et reçoivent un	# de PoC inscrits au Registre Social national # de PoC inscrits au Registre d'état civil national qui reçoivent un

	du HCR pour lesquelles la nationalité (apatrides) / le statut de résident (réfugiés) est octroyé(e) ou confirmé(e)		Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR couvertes par les socles / systèmes de protection sociale (ODD)	numéro d'identification national	numéro d'identification national
				Des initiatives environnementales sont adoptées pour assurer une bonne gestion des ressources et promouvoir la coexistence pacifique	# d'installations communautaires ayant accès à l'énergie durable

STRATEGIE DU HCR EN MAURITANIE

2021-2025



UNHCR Mauritanie

mauno@unhcr.org

Bureau UNHCR, Ilot K Villa 143

BP: 4405

Nouakchott, Mauritanie

www.unhcr.org